MISE EN LIGNE LE 18-09-2026

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
COMMUNE DE SIGEAN

Nombre de conseillers

présents :	**24**
votants :	**27**
en exercice :	**29**

L'an deux mille vingt-six
Le mercredi 16 septembre à 18 heures 30
Le Conseil municipal de SIGEAN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
en mairie, sous la présidence de Michel JAMMES maire

Date de convocation du Conseil municipal le mercredi 9 septembre 2026

Objet :
Décision modificative n°1
Budget principal 2026

Présents : Michel JAMMES ; Didier MILHAU ; Laure TONDON ; Pierre SANTORI ; Colette ANTON ; Gilles FAGES ; Cécile BARTHOMEUF ; Stéphane SANTANAC ; Sylvie LASSERRE ; Lionel TORRA ; Angélique PIEDVACHE ; Serge DEIXONNE ; Stéphanie THIARELLO ; Jean-Pierre LAUTIER ; Laurine GALINIER ; Jean-Luc MASS ; Emilie VALLEJO ; Marc PASTRE ; Mairie SAVARY ; Florian FAJOL ; Jean-Michel LALLEMAND ; Isabelle PINATEL ; Christophe CASTAN ; Marie-Pierre LE MORVAN ;

Absents ayant donné procuration en application de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Locales : Régine RENAULT par Laure TONDON ; Viviane BASTOUL par Marc PASTRE ; Jean-Marie MATHIEU par Serge DEIXONNE ;

Absents : Cédric CARBOU ; Sébastien LEGAL ;

Secrétaire de séance : Emilie VALLEJO

Monsieur Le Maire indique à l'assemblée que certaines modifications sont à effectuer sur le budget principal de l'exercice en cours.

Il propose les modifications suivantes :

Section de fonctionnement :

Opérations d'ordre

Dépenses :

Imputation	Objet	Montant en €
01/023	Virement à la section d'investissement	+ 480 000
01/6811/042	Dotation aux Amortissements	+ 15 000
TOTAL		+ 495 000

Opérations réelles

Dépenses :

Imputation	Objet	Montant en €
510/64131	Rémunération personnel non titulaire	+ 20 000
020/6238	Publicité, relations publiques divers	+ 6 500
028/65748	Subventions aux associations	+ 40 000
020/6283	Nettoyage locaux	+ 15 000
510/61521	Entretien terrains	+ 12 000
020/65888	Autres charges diverses	- 19 500
TOTAL		+ 74 000

Opérations réelles

Accusé de réception en préfecture
011-211103791-20260917-DEL-2026-064-DE
Date de réception préfecture : 17/09/2026

MISE EN LIGNE LE 18-09-2026

Recettes :

Imputation	Objet	Montant en €
020/75888	Autres produits de la gestion courante	+ 400 000
01/741121	Dotation Solidarité Rurale	+ 169 000
TOTAL		**+ 569 000**

Section d'investissement :

Opérations d'ordre

Recettes :

Imputation	Objet	Montant en €
01/021	Virement de la section de fonctionnement	+ 480 000
01/281828	Dotation aux Amortissements	+ 15 000
TOTAL		+ **495 000**

Opérations réelles

Dépenses :

Imputation	Objet	Montant en €
01/1641	Remboursement capital emprunts	+ 10 000
510/21828	Acquisition véhicules	+ 93 600
020/21318	Travaux bâtiments	+ 60 000
845/2315/158	Travaux voirie	+ 100 000
020/2313/243	Travaux vieille ville	+ 231 400
TOTAL		**+ 495 000**

Le Conseil municipal,

Ouï l'exposé de son président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés

- **Approuve** les modifications proposées pour le budget principal de l'exercice en cours.

Pour la section de fonctionnement :
- Modifications équilibrées à **+ 569 000 €**

Pour la section d'investissement :
- Modifications équilibrées à **+ 495 000 €**

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu
De sa transmission en Préfecture le 17/09/2026
Réception en Préfecture le 17/09/2026
Et de la publication le 18/09/2026

Le Maire,
Michel JAMMES

MAIRIE DE SIGEAN (Aude)

Qui informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de sa publicité et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publicité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel JAMMES

MAIRIE DE SIGEAN (Aude)

La secrétaire de séance
Emilie VALLEJO

Accusé de réception en préfecture
011-211103791-20260917-DEL-2026-064-DE
Date de réception préfecture : 17/09/2026